RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT DU FINISTÈRE
CANTON DE PONT-DE-BUIS LES QUIMERC'H
MAIRIE D'IRVILLAC - 29460

Envoyé en préfecture le 11/12/2025
Reçu en préfecture le 11/12/2025
Publié le
ID : 029-212900864-20251210-202555-DE

Conseil Municipal du 10 décembre 2025
Délibération n°2025/55

07 c) - Cession de terrains communaux.

Nombre de conseillers en exercice : 15 **Présents : 11** **Votants : 11**

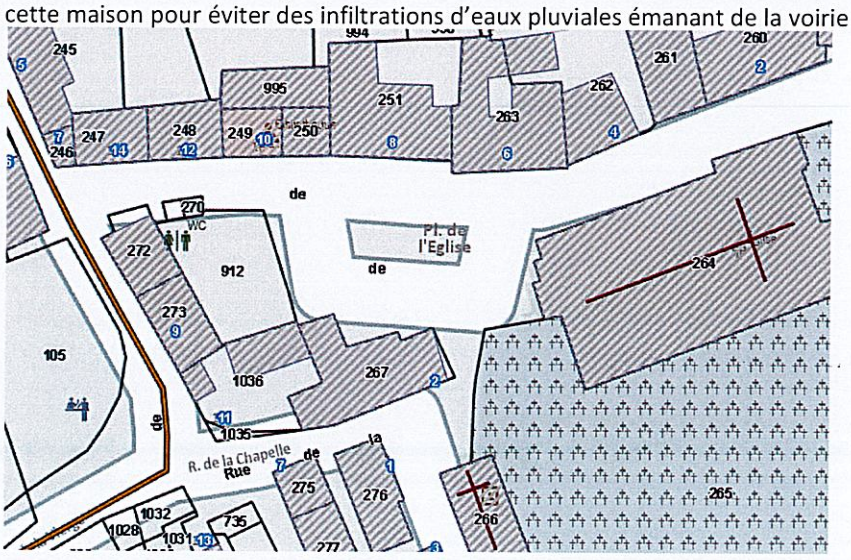
L'an deux mille vingt-cinq, le 10 décembre, à vingt heures trente, le Conseil Municipal de la commune d'Irvillac, dument convoqué le 4 décembre 2025, s'est réuni en session ordinaire à la mairie, sous la Présidence de Monsieur Jean-Noël LE GALL, Maire.

PRÉSENTS : Monsieur LE GALL Jean-Noël, Maire.
Monsieur KERDONCUFF Guy, Madame LECANON Valérie, Monsieur BRUNET François, Madame LE CANN Yvonne, adjoints au Maire.
Madame KERVERN Laurence, Madame GOASGUEN Marie-Catherine, Monsieur MONBEL Yann, conseillers délégués.
Madame GODOC Morgane, Monsieur LE GOFF Yann, Monsieur JACQ Laurent.

ABSENTS EXCUSÉS : Madame BUTEL Ketty, Madame SCIOU Anaïs, Monsieur MALLEJAC Florian, Monsieur GAUTARD Stéphane.

SECRÉTAIRE : Monsieur Le Maire propose d'élire un secrétaire de séance. Madame GODOC Morgane est désignée secrétaire à l'unanimité.

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que Monsieur et Madame BEAUVY, domiciliés Voie Romaine à Irvillac, viennent de faire l'acquisition d'une maison située 2, Rue de la Chapelle à Irvillac et souhaiterait faire l'acquisition d'un délaissé de voirie d'environ 10 m², situé derrière cette maison et donnant sur la place de l'Eglise. Il précise que cette acquisition permettrait à ces nouveaux propriétaires d'effectuer des travaux d'étanchéité sur cette maison pour éviter des infiltrations d'eaux pluviales émanant de la voirie communale.



Après en avoir délibéré, Le Conseil Municipal, avec 11 voix pour, 0 abstention, 0 voix contre :

- **Approuve ladite cession au prix de 60€ le m².**
- **Dit que les frais d'acte et de bornage sont à la charge de l'acquéreur.**

Pour extrait certifié conforme au registre,
À Irvillac, le 11 décembre 2025.
Le Maire,
Jean-Noël LE GALL

MAIRIE D'IRVILLAC 29460